# APPEL D'OFFRES AUPRÈS DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES EN CAMPAGNE DE MESURES ÉOLIENNES

# SELON L'AMP-OMC 2012, L'AIMP 2019 ET LA LÉGISLATION FRIBOUGEOISE SUR LES MARCHÉS PUBLICS

Patrick Vallat

Expert en marchés publics, initiateur du SIMAP.CH et auteur du Guide romand

Le 22 août 2024

#### PRINCIPES DE BASE

- Concurrence saine et efficace axée sur la qualité et l'innovation
- > Égalité de traitement et non discrimination des soumissionnaires
- > Impartialité et objectivité de l'adjudication
- > Transparence des procédures et des décisions, tout en préservant la confidentialité
- Lutte contre la corruption et les conflits d'intérêt
- Utilisation des deniers publics qui soit économique et qui ait des effets économiques, sociaux et écologiques durables
- Négociation interdites \*
- > Protection juridique des soumissionnaires (recours) \*\*
- \* Négociations admises uniquement en procédure de gré à gré / gré à gré comparatif selon l'AIMP 2019
- \* \* Pas de recours lors d'une adjudication de gré à gré ou de gré à gré comparatif selon l'AIMP 2019

#### CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

- 1. Au vu du montant supérieur à CHF 350'000.— HT, le marché était ouvert à la concurrence au niveau international
- 2. Consortium constitué d'un spécialiste en mesures de vent et d'une entreprise spécialisée dans la pose de mâts de mesures, inscrits au RC et possédant au moins une référence récente (< 5 ans) et au moins équivalente
- 3. Les développeurs de parcs éoliens n'étaient pas autorisés à déposer une offre. Ce qui signifie que le soumissionnaire et ses éventuels sous-traitants seront neutres et indépendants, durant tout la période des mesures, de toutes entreprises susceptibles de réaliser par la suite le ou les parcs éoliens
- 4. La responsabilité de l'entreprise adjudicataire est engagée en ce qui concerne non seulement la fiabilité des données et du résultat, mais également en matière de lutte contre les conflits d'intérêts et le trafic d'influence
- La durée de la campagne devrait être jusqu'à fin décembre 2026, voire fin 2027, mais la localisation exacte des sites de mesures éoliennes envisagés n'est pas encore arrêtée
- 6. A part les démarches administratives nécessaires pour la pose des mâts qui seront sous la responsabilité de l'Etat, l'offre financière inclut toutes les démarches et travaux pour la remise du rapport du résultat des mesures de vent, y compris les séances de coordination et publiques, la détermination des sites et la gestion du projet
- 7. Une variante d'offre avec des mâts à 100 m au-lieu de 125 m devait également être fournie, ainsi qu'une variante d'offre en cas d'achat des mâts plutôt qu'une location

#### EXIGENCES TECHNIQUES ESSENTIELLES

- 1. Mâts de mesure de 125 mètres avec variante de mâts à 100 mètres complétés de mesures LiDAR (matériel de mesure permettant l'envoi d'un faisceau lumineux invisible par l'homme, de déterminer la vitesse du vent à différentes altitudes), ceci selon les sites retenus
- 2. Les mâts seront équipés avec des instruments de mesure conformes aux Normes IEC 61400-12-1:2022 (Wind energy generation systems Part 12-1: Power performance measurements of electricity producing wind turbines)
- 3. Les relevés et analyses doivent respecter les normes internationales des mesures de vent et les conditions météorologiques du Canton de Fribourg
- 4. Idéalement au moins 4 sites doivent pouvoir être mesurés en même temps sur une durée d'au moins 12 mois
- Le prestataire devra fournir à l'Etat les données de vents afin que ce dernier puisse les publier en direct sur un site internet dédié, avec transmission de valeurs moyennes sur dix minutes, à l'heure, la journée, la semaine et le mois

### COMITÉ DE L'APPEL D'OFFRES

Avec droit de vote	Fonction							
M. Christophe Aegerter	Secrétaire général de la DEEF							
Mme Cécile Kalbfuss	Juriste au Service de l'énergie de la DEEF							
M. Patrick Vallat	Expert en marchés publics, Vallat Partenaires SA							

Sans droit de vote	Fonction							
M. Serge Boschung	Chef du Service de l'énergie de la DEEF							
Mme Saskia Bourgeois	Spécialiste Energies renouvelables – Energie Eolienne auprès de l'OFEN							

Son rôle consistait à fournir les documents nécessaires à une mise en concurrence efficace, à fixer les critères d'adjudication, à valider le dossier d'appel d'offres, à publier l'appel d'offres via le site SIMAP.CH, à répondre aux questions des soumissionnaires, à procéder à l'ouverture des offres, à procéder aux démarches de clarification par écrit des offres, à apprécier les offres, à désigner le lauréat et à valider la décision d'adjudication

### CALENDRIER

Libellé	Délai						
Séances préparatoires	Le 11 avril 2024 et par visioconférences						
Date de publication sur simap.ch	Le mercredi 15 mai 2024						
Délai pour le dépôt des questions	Mercredi soir 29 mai 2024 au plus tard						
Réponses de l'adjudicateur	Vendredi 7 juin 2024 au plus tard						
Délai pour le dépôt des offres	Jeudi 27 juin 2024 à 11h30						
Démarches par écrit de clarification des offres	D'ici le vendredi 12 juillet 2024						
Séance du Comité d'évaluation	Lundi 15 juillet 2024 de 09h00 à 12h00						
Date de la décision d'adjudication	Le 19 juillet 2024						
Discussion et signature du contrat (sous réserve)	D'ici fin septembre 2024						
Début envisagé des prestations	Début octobre 2024						

#### DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

Publication



#### soumissionnaires

(via le SIMAP.CH)



Questions



offres



Clarification X évaluation

n adjudication

Contra

adjudicatair

Critères liés à l'aptitude du soumissionnaire et à l'exécution du marché. Pas de négociation

vérification de la recevabilité des offres (conditions de participation)



## CRITÈRES D'ADJUDICATION

Critères	Pondération		
Offre financière	40%		
<ul> <li>Organisation du soumissionnaire</li> <li>Planification du marché = 5%</li> <li>Organisation et répartition des responsailités = 5%</li> <li>Personnes-clés prévues pour l'exécution des prestations = 10%</li> <li>Mode opératoire d'exécution du marché = 15%</li> </ul>	35%		
Références	20%		
Développement durable	5%		

#### SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION MULTICRITÈRES

		F	OFFRE FINANCIÈRE		ORGANISATION		RÉFÉRENCES		DÉVELOPPEMENT DURABLE						
Soumissionnaire	Montant TTC	Note	Pondération	Nombre de points	Note	Pondération	Nombre de points	Note	Pondération	Nombre de points	Note	Pondération	Nombre de points	TOTAL	CLASSEMENT
Meteotest AG	CHF 1827 417.00	5.00	40.00	200.00	3.93	35.00	137.50	4.50	20.00	90.00	2.50	5.00	12.50	440.00	1
WindMess GmbH	CHF 2 604 168.00	2.46	40.00	98.48	3.50	35.00	122.50	3.00	20.00	60.00	0.00	5.00	0.00	280.98	2

# MERCI de votre attention

